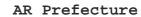
084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020













084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

Page

JOHN ME	rage
Présentation de la Communauté de Communes	3
Présentation de la Commission « Collecte et Traitement des déchets »	4
Présentation des deux syndicats de traitement	4
Présentation du Service Collecte	5
Tresemanori do service Collecte	J
Chapitre 1 : Les communes adhérentes au SIECEUTOM L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse Les Indicateurs Techniques	6
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	6
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	8
3/ Collecte des papiers	10
4/ Collecte des emballages en verre	11
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	12
6/ Collecte des encombrants	12
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	13
8/ Traitement des déchets	14 15
Synthèse des tonnages L'Isle sur la Sorgue - Fontaine de Vaucluse - Saumane de Vaucluse	13
Chapitre 2 : Les communes adhérentes au SIDOMRA	
Le Thor - Châteauneuf de Gadagne	
Les Indicateurs Techniques	16
1/ Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)	16
2/ Collecte des Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)	17
3/ Collecte des papiers	18
4/ Collecte des emballages en verre	20
5/ Collecte des textiles, du linge de maison et des chaussures	21
6/ Collecte des encombrants	21
7/ Collecte des déchets ne provenant pas des ménages	22
8/ Traitement des déchets	23
Synthèse des tonnages Le Thor - Châteauneuf de Gadagne	24
Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV	25
Chapitre 3 : La Redevance Spéciale	25
Chapitre 4 : Les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue	
et du Thor / Châteauneuf de Gadagne	
Les Indicateurs Techniques	26
1/ Horaires d'ouverture	26
2/ Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie	26
3/ Evolution des tonnages collectés dans les déchèteries	27
4/ Contrôle d'accès des déchèteries	28
Déchèterie L'Isle sur la Sorgue : coûts par déchet	30
Déchèterie Le Thor/Châteauneuf de Gadagne : coûts par déchet	31
Chapitre 5 : Les indicateurs financiers de la collecte et des déchèteries	32
1/ Budget collecte et traitement	32
2/ Budget déchèteries	33
3/ La TEOM perçue	33
Synthèse globale des indicateurs financiers	34
Evolution des prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2019	annexe



084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

PRESENTATION

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) regroupe les communes de Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse, L'Isle sur la Sorgue, Le Thor et Châteauneuf de Gadagne et a été créée par arrêté préfectoral du 28/12/2001.

Son siège est domicilié au 350 avenue de la Petite Marine - 84800 L'Isle sur la Sorgue.

Dans l'exercice de ces compétences, depuis le 1er Janvier 2003, la CCPSMV conçoit, engage et conduit une politique stratégique de gestion globale des déchets.

Grâce aux mises en place simultanées d'une planification pluriannuelle d'actions et d'un plan de communication, elle incite à la réduction et au tri de déchets permettant de favoriser le recyclage, le compostage et la valorisation.

Elle assure également la gestion de deux déchèteries : l'une à L'Isle sur la Sorgue et l'autre au Thor.

Le présent rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est établi au titre de l'année 2019 conformément au décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015. Il est destiné à informer tout public sur la gestion de ce service.

L'EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 3 ANS

	2017	2018	2019
L'Isle sur la Sorgue	19 987	19 868	19 891
Fontaine de Vaucluse	650	641	620
Saumane de Vaucluse	953	956	964
Le Thor	9 026	9 120	9 222
Châteauneuf de Gadagne	3 374	3 375	3 384
Total	33 990	33 960	34 081

Population légale en vigueur, INSEE au 31 décembre

L'EMPREINTE TOURISTIQUE

De par sa situation géographique, le territoire est soumis à de fortes variations saisonnières. Certaines communes voient leur population augmenter considérablement pendant les mois d'été, ce qui implique l'adaptation du service collecte des déchets.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE

Présentation de la Commission Collecte et Traitement des déchets et assimilés

La Commission «Collecte et Traitement des Déchets et assimilés» est composée de 15 élus et présidée par un Vice-Président de la CCPSMV.

Après présentation à la Commission puis avis du Bureau Communautaire, le Conseil Communautaire se réunit pour valider les décisions par délibération.

Composition de la Commission:

Philippe ROUX – Président de la Commission – L'Isle sur la Sorgue

Ludovic GERMAIN - L'Isle sur la Sorgue

Alain OUDARD - L'Isle sur la Sorgue

Marion GUIEN - Fontaine de Vaucluse

Roland PASTOR - Fontaine de Vaucluse

Jacques NICOLAS - Le Thor

Estelle SCHNEIDER - Le Thor

Pierre MOLLAND - Châteauneuf de Gadagne

Etienne KLEIN – Châteauneuf de Gadagne

Patricia AYME-ALLEMAND – Saumane de Vaucluse

Monique ETIENNE - Saumane de Vaucluse

Loïc ETIENNE – L'Isle sur la Sorgue

Alexis MARCHAND - L'Isle sur la Sorque

Véronique AGOGUE-FERNAILLON - Le Thor

Catherine LEGIER - L'Isle sur la Sorgue

Deux syndicats de traitement

♣ LE SIECEUTOM

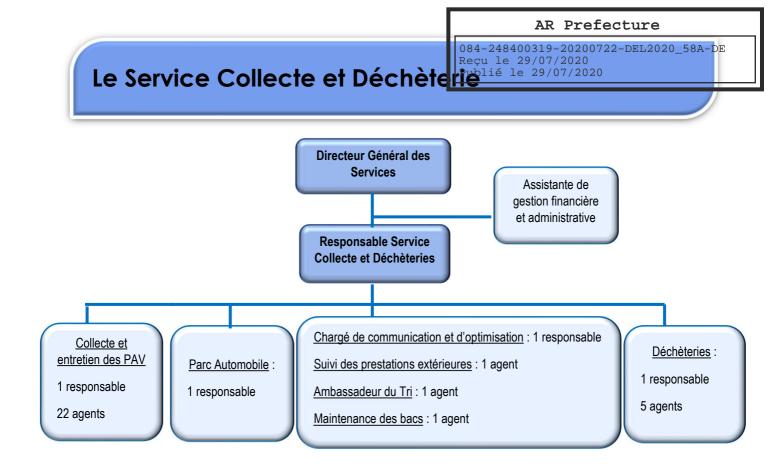
Préalablement à la constitution de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et à la mise en place du tri, les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse étaient déjà adhérentes à un syndicat de traitement : le SIECEUTOM.

Le SIECEUTOM est un syndicat en charge du traitement portant sur les ordures ménagères résiduelles et les emballages ménagers issus de la collecte sélective.

♣ LE SIDOMRA

Il en va de même pour les communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne qui confient la compétence « traitement des déchets ménagers » au SIDOMRA, centre de traitement et de valorisation énergétique de Vedène. Il s'agit d'un complexe multi-filières permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Après la présentation du Service Collecte de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les communes adhérentes au SIECEUTOM et au SIDOMRA font l'objet d'un chapitre distinct.



COMMUNICATION

Un agent de sensibilisation et une chargée de communication contribuent, dans le service collecte des déchets, à la mise en œuvre des actions de communication concernant la gestion des déchets du territoire.

Tout au long de l'année, la CCPSMV communique sur la gestion des déchets : actualités, résultats, consignes. Les informations sont diffusées dans sa newsletter, le journal communautaire, sur son site internet et dans les supports de communication de ses communes adhérentes.

De l'information est également réalisée en porte à porte grâce à son agent de sensibilisation.

Ainsi, une vingtaine d'articles ont été diffusés dans la newsletter, 7 pages d'articles ont été publiées dans la revue communautaire, 2000 guides du tri et 2000 guides déchèteries ont été réédités.

Un agent de sensibilisation se rend tous les jours sur le territoire communautaire pour vérifier le respect des consignes de gestion des déchets. Il répond également spécifiquement aux besoins des habitants qui en font la demande (création d'un flyer ou d'affiche permettant de communiquer sur un problème ciblé, rencontre avec les habitants...).

En 2019, cet agent de sensibilisation s'est déplacé accompagné des polices municipales pour cibler les incivilités sur le territoire et rencontrer les auteurs des dépôts sauvages. 65 interventions ont été réalisées et 203 sacs ont été ouverts afin d'y trouver un nom.

Comme chaque année, la CCPSMV propose aux classes de CM1/CM2 une visite du centre de tri de Vedène précédée d'une présentation de la gestion des déchets (prévention, collecte, tri et recyclage) sur 1/2 journée par classe. Ainsi, 312 élèves répartis en 12 classes ont bénéficié de cette visite en 2019.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020



CHAPITRE I:

L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée en régie par le personnel communautaire ; le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est confié à des sociétés privées.

L'ensemble de la population est desservi selon des modes de collecte en point de regroupement et en point d'apport volontaire. Cette diversité résulte du caractère rural et semi-rural du territoire, du centre-ville historique de L'Isle sur la Sorgue, et d'une forte fréquentation touristique

1/La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La collecte des ordures ménagères se compose de l'ensemble des déchets produits par les ménages, ne faisant pas l'objet d'une collecte séparative en vue d'une valorisation matière ou d'un traitement adapté permettant leur recyclage.

a/ Organisation et fréquence de la collecte des O.M.R.

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées en régie, dans les containers collectifs marron, mis à disposition des habitants sur des points de regroupement.

Les centres-villes de L'Isle sur la Sorgue, de Fontaine de Vaucluse et de Saumane de Vaucluse sont équipés de containers enterrés.





En 2019, 145 bacs OMR ont été rajoutés et 265 bacs ont été mis à disposition lors de manifestations.

Environ 2090 bacs de 660 litres

36 dispositifs enterrés (soit 72 conteneurs enterrés)

Zones	Centre-ville L'Isle sur Sorgue	Hors centre-ville L'Isle/Sorgue Fontaine de Vaucluse	Grands ensembles collectifs et voies principales L'Isle/Sorgue	3 hameaux St Antoine Velorgues Petit Palais	Centre-ville Fontaine de Vaucluse	Saumane de Vaucluse
O.M.R.	6 (7 en période estivale)	2	3	2	5 (6 en période estivale)	2

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

b/ Evolution des tonnages des O.M.R.

	2017	2018	2019
janvier	595	621	577
février	546	515	521
mars	645	614	586
avril	669	697	695
mai	755	749	693
juin	775	738	671
juillet	762	805	771
août	795	833	760
septembre	684	647	658
octobre	695	684	659
novembre	587	640	590
décembre	568	601	639
TOTAL	8078	8144	7821
Nb habitants	21 590	21 465	21 475
Kg/an/hab	374	379	364



c/ Le traitement des O.M.R.

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont traitées par valorisation énergétique.

Modes de Traitement

ISND	NOVERGIE
Entraigues 84	Vedène 84
Enfouissement	Incinération
2 455,95 tonnes	5 432 tonnes



^{**} Info exposition - essentiel des déchets ADEME du 03/10/2017

En 2019, la production d'OMR par habitant a baissé de 3,97 %

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

En 2019, 34 bacs pour les emballages ont été rajoutés et 141 bacs ont été mis à disposition lors de

manifestations.

2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flaconnages en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

a/ Organisation et fréquence de la collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac dans les containers à couvercle jaune sur les points de regroupement, ou pour le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue, dans les sacs translucides jaunes mis à la disposition des habitants et collectés une fois par semaine. Le contenu des bacs et sacs jaunes est pris en charge par la société VALRENA à Nîmes qui procède à leur valorisation.







15 000 sacs jaunes distribués. Distribution mieux surveillée par la Mairie de L'Isle sur la Sorgue en 2019

b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

	2017	2018	2019
janvier	36	44	37
février	29	32	35
mars	37	34	34
avril	36	39	44
mai	42	50	42
juin	40	46	40
juillet	39	43	48
août	52	49	45
septembre	35	38	45
octobre	35	48	39
novembre	39	45	46
décembre	34	42	44
TOTAL	453	510	499
Nb habitants	21 590	21 465	21 475
Kg/an/hab	20,98	23,76	23,24

En 2019, la production d'emballages à recycler a baissé de 2,05%

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

c/ Le traitement des emballages à recycler

Après triage sur le centre de tri de VALRENA, les matériaux sont mis en balle et expédiés vers les filières suivantes :

Acier: **ARCELOR MITTAL France**

Aluminium: **REGEAL AFFIMET**

Cartons: **REVIPAC** Plastiques: **VALORPLAST**

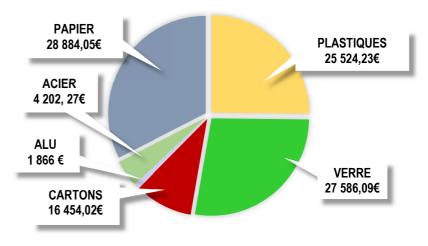
	Matériaux	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Tonnages 2019	RATIO 2019 Kg/habitants
	ACIER	33,85	36,48	33,56	1,56
SES	ALU	5,07	6,63	6	0,28
EMBALLAGES TRIES	E.L.A.*	10,22	12,37	28,94	1,35
ALLA	E.M.R.**	120,5	118,22	128,58	6
MB,	PLASTIQUES	98,54	105,39	140,88	6,56
[≦] TOTAL		268,18	279,09	337,96	15,75
	Refus de tri	105,57	139,47	132,08	6,15
AUTRES ENTRANTS	Papiers	58,78	60,58	43,08	2
JTR	Gros de magasin	12,11	20,50	16	0,74
ENT AL	Refus process + feinte + films	8,29	10,20	9,98	0,46
	TOTAL GENERAL	453	510	540	25,10

^{*} E.L.A.: Emballages Liquides Alimentaires (briques alimentaires)

Des caractérisations mensuelles permettent d'identifier les erreurs de tri appelées également refus de tri. Il s'agit de déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri. Le taux de refus de tri est un bon indicateur de la qualité du tri. En 2019, le taux de refus a été de 24,45% correspondant à 132 tonnes de refus. (27,35% en 2018 soit 139 tonnes.)

<u>Les ventes de matériaux sur les tonnes collectées en 2019 ont rapporté 104 517 €</u> contre 93 143 € en 2018 du fait des reports des évacuations vers les repreneurs en 2019.

Le destockage n'a pas été réalisé fin 2018 suite aux mouvements des « Gilets Jaunes ». D'où le report des évacuations vers les repreneurs en 2019.



^{**} E.M.R.: Emballages Ménagers Recyclables (cartonnettes)

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE

Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

3/ Les papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et cahiers.

a/ La collecte et le traitement des papiers

La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Les papiers sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 53 colonnes disposées sur le territoire.

b/ Evolution des tonnages des papiers

	2017	2018	2019
janvier	20,95	36,72	29,02
février	19,40	19,56	21,63
mars	29,18	31,71	24,86
avril	28,48	30,27	28,86
mai	28,92	18,35	22,62
juin	23,02	22,73	22,04
juillet	27,94	20,69	35,66
août	30,21	43,59	19,64
septembre	26,66	23,21	18,80
octobre	25,98	21,86	25,62
novembre	28,15	21,44	21,18
décembre	24,67	29,90	24,76
TOTAL	314	320	295
Nb habitants	21 590	21 465	21 475
Kg/an/hab	14,54	14,82	13,74

Production des papiers pour 2019 :
295 tonnes soit 13,74 Kg/habitant
14,7 kg/habitant en Vaucluse*
15,2 kg/habitant en PACA*
20,5 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2018



La baisse de consommation de papier par les ménages et les entreprises engendre une diminution des tonnages collectés pour ce matériau.

c/ Les recettes issues des papiers

- Les soutiens perçus par CITEO (fusion de Ecofolio et Eco emballages sur les tonnes collectées) :

Contrat avec <u>CITEO</u> pour les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

En 2019, nous percevrons au titre de l'année 2018, le soutien au recyclage du papier issu des colonnes et de la collecte sélective soit **22 802 €**.

- La vente des matériaux :

L'entreprise PAPREC assure contractuellement la reprise de ce flux, dont le prix est indexé mensuellement.

Prix moyen de reprise du papier : 65 € la tonne soit un montant total des ventes sur les tonnages 2019 de 28 884 €.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE

Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

4/ Les emballages en verre

La collecte du verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

a/ La collecte et le traitement des emballages en verre



Les emballages en verre sont collectés par l'entreprise MINERIS en Point d'Apport Volontaire (PAV) dans les 69 colonnes disposées sur L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Une collecte du verre est également assurée en régie en porte à porte chez les débits de boissons à L'Isle sur la Sorgue.

L'entreprise MINERIS assure la valorisation de ce flux par une filière de recyclage.

b/ Evolution des tonnages des emballages en verre

	2017	2018	2019
janvier	47	88	85
février	49	41	53
mars	75	56	58
avril	58	65	62
mai	72	68	72
juin	87	71	94
juillet	115	105	105
août	102	115	109
septembre	80	89	77
octobre	55	68	67
novembre	50	52	55
décembre	48	48	79
TOTAL	838	866	916
Nb habitants	21 590	21 465	21 475
Kg/an/hab	38,81	40,04	42,65



Production de verre pour 2019 :
42,65 kg/habitant
23,1 kg/habitant en PACA *
32 kg/habitant au niveau National *

*ratios 2018

Les débits de boissons sont particulièrement dynamiques sur le tri du verre, d'où la hausse enregistrée en 2019.

c/ Les recettes issues du verre

Elles proviennent de la filière de recyclage O'I-MANUFACTURING.

Prix moyen de reprise du verre : **29,98** € la tonne (contre 23,97 € la tonne en 2018). Ce prix fait l'objet d'une révision annuelle.

Le montant total des recettes 2019 perçues par la filière de recyclage s'élève à **27 586 €** contre 25 655 € en 2018.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE

Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

a/La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 28 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets. 59% est réutilisé en seconde main et le reste est recyclé (en isolants, en briquettes de combustible par exemple) seulement 0,4% n'est pas valorisé.

b/ Evolution des tonnages

88 tonnes ont été collectées en 2019. (87 tonnes en 2018)

Production de textile pour 2019 :
4,1 kg/habitant
1,3 kg/habitant en PACA*
2,4 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2017



6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

La Communauté de Communes prend en charge la collecte et le traitement :

- > Des déchets des commerçants assimilés aux ordures ménagères résiduelles
- Des emballages en verre des bars et restaurants en porte à porte 2 fois par semaine, qui représentent 224 tonnes (comptabilisées dans les 916 tonnes de la page 11).
- ▶ Des cartons des commerçants dans le centre-ville de L'Isle sur la Sorgue et des entreprises en périphérie, ainsi que les papiers et cartons des établissements publics. Les cartons collectés le mercredi sont acheminés par les services de la Communauté de Communes sur le Centre de tri de SUEZ RV à Entraigues, rachetés à la collectivité, et recyclés. Les cartons collectés le vendredi sont acheminés sur le quai de transfert du Sieceutom. Les tonnages globaux (mercredis + vendredis) sont en augmentation : 181 tonnes en 2019 (contre 160 tonnes en 2018).

Des cartons en colonnes

La collecte était assurée par la société COVED jusqu'au 20/10/2019. Depuis le 21/10/2019, c'est la société SAROM qui assure la collecte. En 2019, il y a eu 87 tonnes collectées pour les 18 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 90 tonnes en 2018).

Collecte des déchets des marchés de L'Isle sur la Sorgue

La collecte des déchets du marché le jeudi et le dimanche est assurée par la société SUEZ RV. Le tonnage de ces déchets pour l'année 2019 est de 94 tonnes (contre 106 tonnes en 2018).

> Des déchets issus de l'activité des services municipaux

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le coût de gestion des déchets générés par les Services Municipaux par les communes adhérentes est supporté par ces dernières.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

8/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIECEUTOM le traitement des ordures ménagères collectées sur l'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse et Saumane de Vaucluse.

Il s'agit d'un Syndicat Mixte Intercommunautaire pour l'étude, la construction et l'exploitation d'une unité de traitement des ordures ménagères.

Le syndicat est composé des intercommunalités suivantes : Luberon Monts de Vaucluse, Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, Territoriale Sud Luberon qui regroupent 26 communes), soit une population de plus d'environ 80 000 habitants.

Localisation du quai de transfert :

L'ensemble des ordures ménages ménagères résiduelles et des emballages collectés sont acheminé sur le quai de Transfert du SIECEUTOM situé à Cavaillon.

Les ordures ménagères résiduelles sont ensuite transportées à l'incinérateur propriété du SIDOMRA à Vedène pour être valorisés énergétiquement.

Les emballages réceptionnés sur le quai de transfert sont eux acheminé sur le centre de tri de Valréna à Nîmes.

Evolution des contributions apportées au SIECEUTOM

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Contribution	1 034 000 €	1 124 956 €	1 085 711 €	1 101 700 €	1 255 381 €
Evolution en %		8,8%	-3,5%	1,5%	13,9%





084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

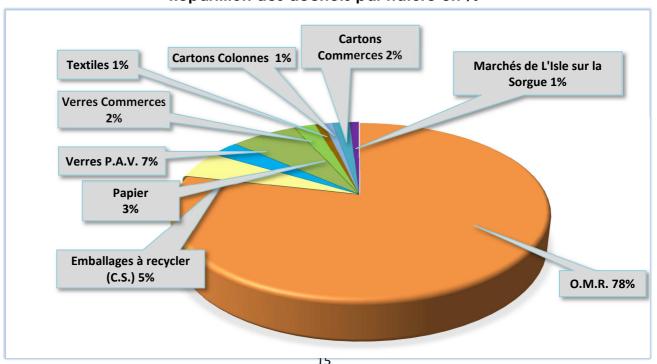
Synthèse des tonnages

L'Isle sur la Sorgue – Fontaine de Vaucluse – Saumane de Vaucluse

Années	2017	2018		2019
O.M.R.	8078	8144	7821	364 kg/hab
Emballages	453	510	499	23 kg/hab
Papier Colonnes	314	320	295	14 kg/hab
Verre Colonnes	700	689	692	32 kg/hab
Verre Commerces	138	176	224	10 kg/hab
Cartons Colonnes	74	90	87	4 kg/hab
Cartons Commerces	148	160	181	8 kg/hab
Marchés de L'Isle sur la Sorgue	77	106	94	4 kg/hab
Déchets services techniques municipaux	502	700		
Textiles	83	87	88	4 kg/hab
TOTAL	10567	10 976	9 981	465 kg/hab

En 2019 la population de cette zone a augmenté de 0,36% et les déchets collectés ont baissé de 2,87%*

Répartition des déchets par nature en %



^{*}Les déchets des services techniques municipaux ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020





Les communes adhérentes au SIDOMRA : Le Thor – Châteauneuf de Gadagne

Les indicateurs techniques

La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages est assurée par la société SUEZ RV; le traitement des déchets est délégué au syndicat SIDOMRA qui gère le contrat avec CITEO pour ses communes adhérentes, dont Le Thor et Châteauneuf de Gadagne. Le vidage des colonnes à verre, papiers, cartons et textiles est également confié à des sociétés privées.

1/ La collecte des ordures ménagères résiduelles (O.M.R.)

La totalité des habitants est desservie en porte à porte.

Les habitats collectifs sont collectés en bacs de regroupement pour les ordures ménagères résiduelles.

Les habitations individuelles sont collectées en bacs individuels. La contenance des bacs varie en fonction du nombre de personnes constituant le foyer.





En 2019, 274 bacs OMR ont été rajoutés.

Environ 6 500 bacs sont mis à disposition au Thor et à Châteauneuf de Gadagne

a/ Organisation et fréquence de la collecte des ordures ménagères

	Ordures ménagères résiduelles	
Le Thor		
Châteauneuf de Gadagne	2 fois/semaine	

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020

Publié le 29/07/2020

b/ La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (O.M.R.)

	2017	2018	2019
janvier	259	282	259
février	236	226	233
mars	282	274	264
avril	280	270	271
mai	306	310	278
juin	284	312	282
juillet	297	289	296
août	308	294	288
septembre	280	267	246
octobre	251	285	288
novembre	248	272	274
décembre	261	261	265
TOTAL	3 290	3 344	3244
Nb habitants	12 400	12 495	12 606
Kg/an/hab	265	267	257

Production d'OMR pour 2019 : 257 kg/habitant

378 kg/habitant en PACA*
261 kg/habitant au niveau national**

2/ Les Emballages Ménagers Recyclables (E.M.R.)

Cette collecte se compose d'emballages en carton (briques alimentaires), flaconnages en plastique, boîtes et canettes en acier et aluminium (aérosols, barquettes), qui sont recyclés dans leurs filières respectives et spécifiques.

a/ Organisation et fréquence de collecte

Les emballages recyclables sont à déposer en vrac et non imbriqués, soit dans des bacs dans les immeubles d'habitations collectives, soit en sacs jaunes, dans l'habitat pavillonnaire.

Les emballages sont collectés une fois par semaine et sont ensuite acheminés au centre de tri de Vedène.

304 500 sacs jaunes distribués au Thor et à Châteauneuf de Gadagne



En 2019, 13 bacs pour les emballages ont été rajoutés.

^{**}Info exposition-essentiel des déchets ADEME du 03/10/2017 *Chiffres 2017

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

b/ Evolution des tonnages des emballages recyclables

Evolution des tonnages des emballages et papiers (en mélange jusqu'à août 2017) :

	2017	2018	2019
janvier	38	40	28
février	34	28	27
mars	38	32	30
avril	34	35	34
mai	35	32	30
juin	37	33	31
juillet	40	37	36
août	30	34	33
septembre	33	30	36
octobre	34	34	31
novembre	30	31	32
décembre	29	35	38
TOTAL	412	401	387
Nb habitants	12 400	12 495	12 606
Kg/an/hab	33,23	32,09	30,70

L'installation de colonnes à papier en août 2017 sur cette partie du territoire a provoqué une baisse des tonnages collectés pour ce flux.

3/ La collecte des papiers

Cette collecte se compose de journaux, magazines, publicités, enveloppes, papiers, de catalogues, d'annuaires, de courriers, de lettres, de livres et de cahiers.

a/La collecte et le traitement des papiers

Dans ces 2 communes, le papier est collecté au moyen des Points d'Apport Volontaire (PAV) via les 29 colonnes dédiées. La collecte est assurée par l'entreprise PAPREC. Le collecteur assure la reprise de ce flux à la Communauté de Communes et sa valorisation par recyclage. Le geste de tri a donc été modifié en 2017 sur les communes du Thor et Châteauneuf de Gadagne, permettant ainsi d'homogénéiser les consignes sur tout le territoire intercommunal.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

b/ Evolution des tonnages des papiers

	2017	2018	2019
janvier	1	8	11
février	1	13	13
mars	2	12	11
avril	2	12	15
mai	2	19	17
juin	2	10	9
juillet	2	10	11
août	6	9	10
septembre	14	9	10
octobre	4	15	19
novembre	12	15	10
décembre	16	13	10
TOTAL	64	145	150
Nb habitants	12 400	12 495	12 606
Kg/an/hab	5,16	11,61	11,90

Le papier déposé en colonne est recyclé à 100%, contrairement au papier déposé dans les sacs jaunes qui peut être souillé ou coincé avec d'autres déchets, et dont le taux de recyclage varie selon les mois.

Production des papiers pour 2019 : 11,90 kg/habitant

14,7 kg/habitant en Vaucluse*
15,2 kg/habitant en PACA*
20,5 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2018

Collecter les emballages et les papiers séparément a permis de capter 61 tonnes de déchets recyclables en plus par rapport à 2017 (soit 13% d'augmentation).



084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

4/ Les emballages en verre

La collecte de verre est composée de bouteilles, de bocaux et de pots.

45 colonnes sont disponibles sur le territoire Le Thor/Châteauneuf de Gadagne. La collecte de ce flux est toujours assurée par le syndicat SIDOMRA qui a conservé historiquement cette prestation.

Tonnages 2019

	2017	2018	2019
janvier	32	37	34
février	22	17	23
mars	19	22	27
avril	22	25	22
mai	22	26	31
juin	32	31	30
juillet	47	42	46
août	32	39	35
septembre	25	26	34
octobre	23	25	23
novembre	20	22	23
décembre	20	23	32
TOTAL	317	335	362
Nb habitants	12 400	12 495	12 606
Kg/an/hab	25,56	26,81	28,72





La production de verre pour 2019 : 28,72 kg/habitant

23,1 Kg/habitant en PACA*

32 Kg/habitant au niveau National*

* ratios 2018

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Recu le 29/07/2020

Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

5/ Les textiles, le linge de maison et les chaussures

La collecte de textiles est composée de vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie.

a/La collecte

Les textiles, linge de maison et chaussures (TLC) sont collectés dans les 11 colonnes ECO-TEXTILE mises à disposition sur ce territoire. Cette collecte permet de détourner ces flux des ordures ménagères résiduelles et de ne pas alourdir la gestion financière des déchets.

b/ Evolution des tonnages

37 tonnes ont été collectées en 2019. (contre 31 tonnes en 2018)

Production de textile pour 2019 :
2,90 kg/habitant
1,3 kg/habitant en PACA*
2,4 kg/habitant au niveau national*
*ratios 2017



6/ Les encombrants

Les particuliers qui résident dans les communes de Châteauneuf de Gadagne et du Thor sont invités à se débarrasser de ce type de déchets en les apportant dans les déchèteries intercommunales de L'Isle sur la Sorgue ou du Thor/Châteauneuf de Gadagne.

Pour les encombrants ménagers, les services techniques de la CCPSMV peuvent procéder à leur enlèvement pour les personnes ne disposant pas de véhicule, et de façon exceptionnelle, à la condition expresse de s'inscrire préalablement par téléphone à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse; cet enlèvement est limité à trois encombrants par ménage.

Le service d'enlèvement des encombrants assuré par les services de la Communauté de Communes est effectué le mercredi matin entre 5 heures et 11 heures 30.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE

Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

7/ Les déchets ne provenant pas des ménages

Les déchets forains :

La collecte des déchets forains des mercredis et samedis de la commune du Thor est effectuée dans le cadre du marché de collecte des ordures ménagères résiduelles. Ces prestations sont réalisées par la Société SUEZ RV.

La collecte des cartons :

La collecte des cartons des professionnels est assurée par les services de la Communauté de Communes une fois par semaine dans le centre-ville et dans les zones d'activités économiques du Thor. Ce flux est ensuite dirigé vers le site d'Entraigues de la Société SUEZ RV pour y être trié et valorisé.

Des cartons en colonne :

La collecte était assurée par la société COVED jusqu'au 20/10/2019. Depuis le 21/10/2019, c'est la société SAROM qui assure la collecte. En 2019, il y a eu 32 tonnes collectées pour les 8 colonnes à carton réparties sur le territoire (contre 26 tonnes en 2018).

Des déchets issus de l'activité des services municipaux :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le coût de gestion des déchets générés par les Services Municipaux par les communes adhérentes est supporté par ces dernières.

8/ Le traitement des déchets

La Communauté de Communes a délégué au SIDOMRA le traitement des ordures ménagères collectées sur Le Thor et Châteauneuf de Gadagne.

Le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA) a pour fonction :

- le traitement, la valorisation et le recyclage des déchets urbains et assimilés,
- le transport et le traitement par recyclage ou valorisation du verre.

Le Syndicat regroupe une Communauté d'Agglomération et trois Communautés de Communes, composées elles-mêmes de seize communes qui regroupent 217 163 habitants (recensement 2019).

Localisation de l'unité de traitement :

Le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets situé à Vedène est un complexe multi-filières où tri et incinération sont complémentaires, permettant la valorisation matière des déchets issus de la collecte sélective d'une part et la valorisation énergétique des déchets résiduels d'autre part.

Evolution des contributions apportées au SIDOMRA

Année	2015	2016	2017	2018	2019
Contribution	449 234 €	429 408 €	418 046 €	397 207 €	395 027 €
Evolution en %		-4,4%	-2,6%	-5%	-0,5%

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

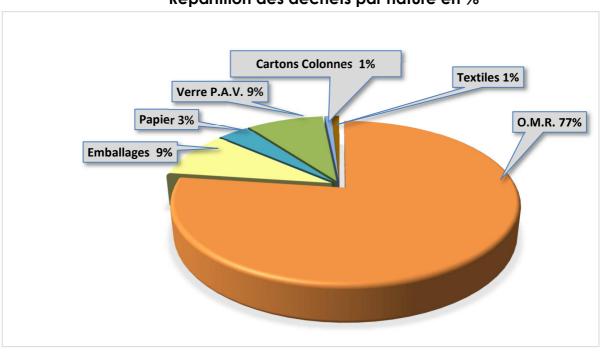
Synthèse des tonnages

Le Thor - Châteauneuf de Gadagne

Années Déchets	2017	2018	2019		
O.M.R.	3290	3342	3244	257 kg/hab	
Emballages	412	401	387	31 kg/hab	
Papier Colonnes	64	145	150	12 kg/hab	
Verre Colonnes	317	335	362	29 kg/hab	
Cartons Colonnes	21	26	32	3 kg/hab	
Déchets services techniques municipaux	461	450			
Textiles	28	31	37	3 kg/hab	
TOTAL	4593	4 730	4 211	334 kg/hab	

En 2019 la population de cette zone a augmenté de 0,89% et les déchets collectés ont baissé de 1,64%*

Répartition des déchets par nature en %

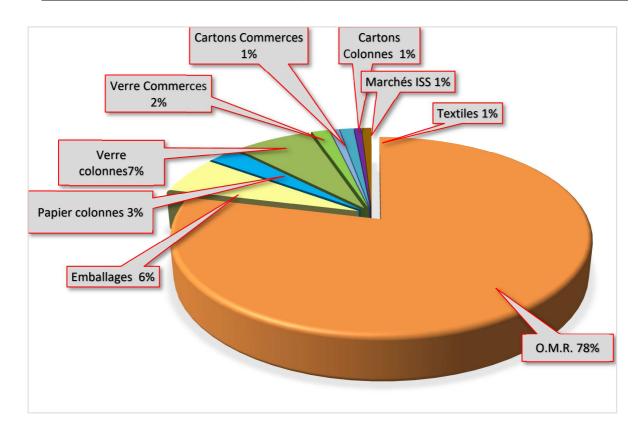


^{*}Les déchets des services techniques municipaux ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

Synthèse globale des tonnages de la CCPSMV

Années Déchets	2017	2018	2019		
O.M.R.	11368	11487	11065	323 kg/hab	
Emballages	1242	912	887	26 kg/hab	
Papier Colonnes	1243	466	444	13 kg/hab	
Verre Colonnes	1016	1024	1054	31 kg/hab	
Verre Commerces	138	176	224	7 kg/hab	
Cartons Colonnes	95	123	119	4 kg/hab	
Cartons Commerces	148	175	181	5 kg/hab	
Marchés de L'Isle sur la Sorgue	77	106	94	3 kg/hab	
Déchets services techniques municipaux	991	1150			
Textiles	111	118	125	4 kg/hab	
TOTAL	15187	15 708	14 193	416 kg/hab	
Performances/habitant	446 kg/hab	463 kg/hab	416 kg/hab		



OMR: 323 kg/hab. hab. en PACA

378/hab. en PACA*
261/hab. au niveau national*
*Ratios 2017

Emballages & papiers : 39 kg/hab.

28,3 kg/hab. en PACA *
38,5 kg/hab. au niveau national*
*ratios 2018

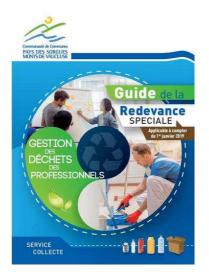
Verre: 38 kg/hab.

23,1 kg/hab. en PACA*
32 kg/hab. au niveau national*
*Ratios 2018

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020



CHAPITRE 3: Redevance spéciale



Depuis le 1^{er} janvier 2019, la CCPSMV applique une redevance spéciale à tous les gros producteurs de déchets du territoire, au-delà de 3 000 litres d'ordures ménagères résiduelles produites par semaine.

Lors de l'engagement de cette démarche, de nombreuses entreprises ont fait l'effort de réduire leurs déchets et mettre en place du recyclage au sein de leurs locaux, afin de tomber sous le seuil des 3 000 litres d'ordures ménagères résiduelles produites par semaine.

La redevance spéciale est basée sur le volume de bacs mis à disposition et acté dans une convention.

La TEOM déjà payée par ces professionnels est déduite du montant de la redevance spéciale afin que le redevable ne paye que ce qu'il produit en plus.

158 bacs d'ordures ménagères résiduelles et 59 bacs pour les emballages recyclables sont facturés chaque année. Un taux d'utilisation tenant compte des variations de saison touristique est appliqué pour les professionnels de l'hébergement.

Ainsi en 2019, 34 entreprises, associations et administrations se sont acquittées de cette redevance pour un montant de 340 722 € de recettes perçues.



084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

A Déchèterie

CHAPITRE 4 : Déchèteries Intercommunales L'Isle sur la Sorgue et Le Thor-Châteauneuf de Gadagne

LES INDICATEURS TECHNIQUES DES DECHETERIES INTERCOMMUNALES

Le personnel de la Communauté de Communes assure l'accueil, le contrôle et l'entretien en régie du haut de quai des déchèteries.

Au total, 5 agents sont affectés sur les deux sites.

La gestion du bas des quais est confiée à des prestataires :

N° lot	Intitulé du lot	Société retenue	Lieu de traitement
1	Conditionnement, tassage, manutention et transport	ONYX	
2	Traitement, valorisation et caractérisation des encombrants	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
3	Traitement et valorisation des déchets verts	SEDE ENVIRONNEMENT	TARASCON
4	Traitement et valorisation des gravats	SUEZ ENVIRONNEMENT	ENTRAIGUES
5	Traitement et valorisation du bois	COVED	MONTEUX
6	Traitement et valorisation des cartons	COVED	MONTEUX
7	Traitement et valorisation des ferrailles et batteries	ROSSI	MONTEUX
8	Transport et traitement des Déchets Diffus Spécifiques	CHIMIREC	BEAUCAIRE

1 / Les horaires d'ouverture

Les déchèteries intercommunales de la Communauté de Communes sont ouvertes : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

2 / Liste des déchets acceptés et des déchets refusés en déchèterie

Les déchets autorisés :























































Les déchets refusés :

Ordures ménagères, médicaments, déchets médicaux, boues, cadavres d'animaux, cendres, souches d'arbres, pneus poids lourds ou agraires ou génie civil, carcasse ou épave automobile, cuve à hydrocarbures, bois créosoté, amiante, produits radioactifs, produits explosifs, produits biologiques.

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

3/ Evolution des tonnages collectés sur les déchèteries

<u>Récapitulatif des tonnages collectés dans les déchèteries intercommunales de la CCPSMV de 2017 à 2019</u>

		2017			2018		2019				
	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG	Total	ISS	LT/CDG		Total	
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	évolutio	n / 2018
	Tolliles	Torines	Torines	Torines	Tolliles	Torines	Torines	Tolliles	Tolliles	Tonnes	%
BOIS	521	466	987	497	415	912	522	460	982	70	8%
GRAVATS	1443	1399	2842	1607	1497	3104	1748	1499	3247	143	5%
ENCOMBRANTS	1363	1087	2450	1422	1112	2534	1525	1185	2710	176	7%
CARTONS	126	98	224	131	114	245	135	124	259	14	6%
DECHETS VERTS	1772	1481	3253	2055	1830	3885	1917	1815	3732	-153	-4%
FERRAILLE	243	207	450	268	196	464	290	247	537	73	16%
Flux en bennes	5468	4738	10206	5980	5164	11144	6137	5330	11467	323	3%
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	23,70	26,64	50,33	41,21	33,05	74,26	38,53	44,50	83,03	8,77	12%
EcoDDS	10,56	7,15	17,71	10,22	10,26	20,48	6,52	6,93	13,45	-7,03	-34%
Déchets Electrique Electronique Etroménager	168,05	130,60	298,64	198,12	139,19	337,31	174,99	165,06	340,05	2,74	1%
Eco-mobilier	308	36	344	459	309	768	489	345	834	66,00	9%
Pneus	7,61	4,75	12,36	7,20	7,48	14,68	7,71	7,26	14,97	0,29	2%
Piles	1,27	0,98	2,25	0,89	1,28	2,17	0,75	1,34	2,09	-0,07	-3%
Ampoules et néons	0,57	0,30	0,88	0,52	0,29	0,81	0,59	0,35	0,94	0,13	16%
Cartouches d'encre	0,17	0,12	0,30	0,13	0,04	0,17			0,00	-0,17	-100%
NESPRESSO	0,91	0,82	1,73	2,77	2,05	4,82			0,00	-4,82	-100%
HUILES (minérale et végétale)	8,10	9,17	17,27	10,27	8,68	18,95	6,56	8,55	15,11	-3,84	-20%
TOTAL	5997	4955	10952	6710	5675	12386	6862	5909	12771	385	3%

De 2018 à 2019, on note une hausse des tonnages accueillis en déchèteries de 3% pour une augmentation de la population de 0,36%.



084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

4 / Contrôle d'accès des déchèteries

Au 31 décembre 2019, c'est plus de 15 800 comptes qui sont enregistrés permettant l'accès aux deux déchèteries intercommunales.

Au cours de l'année 2019, les particuliers, professionnels, collectivités et associations, ont effectué plus de 90 000 passages dans les déchèteries, soit en moyenne plus de 1 700 accès aux sites par semaine et 288 passages par jour.



Fréquentation des sites en 2019 :

Nombre total d'accès aux sites en 2019										
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin Juillet					
5 191	6 784	8 943	8 096	8 238	7 365	7 663				
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL					
8 298	7 183	8 695	6 965	7 006	90 427					



De 2018 à 2019 le nombre d'accès dans les déchèteries a augmenté de quasiment 2 800 entrées. Soit une évolution de + 3%



084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

Accès gratuit :

L'accès est autorisé aux particuliers et aux associations (à but non lucratif) du territoire du lundi au samedi.

Il est gratuit dans la limite de 18 accès aux sites par an (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Les apports sont limités à 3m³ par jour, tous types de déchets acceptés confondus.

En 2019, 1 172 comptes d'accès aux déchèteries ont été créés.

Au 31 décembre 2019, 15 675 comptes particuliers étaient actifs. Durant cette année 70 usagers ont utilisé des passages supplémentaires, ce qui représente 0,47% des particuliers dotés d'une carte d'accès.

Accès payant:

L'accès pour les artisans, commerçants, exploitants agricoles ou tout autre organisme ayant une activité commerciale économique à but lucratif, est autorisé du lundi au vendredi.

Il est interdit le samedi.

Ce service est payant selon le montant de la redevance fixée par la Communauté de Communes.

Au 31 décembre 2019, 235 comptes d'accès professionnels étaient ouverts pour accéder aux déchèteries intercommunales. Or en 2019, seules 94 entreprises ont utilisé leur carte pour évacuer des déchets en déchèterie.

Redevance des professionnels perçue en 2019 :

	Nombre de passages réalisés	Montant de la redevance	Montant TTC
Professionnels	644	28,00 €	18 032,00 €
Professionnels hors territoire	30	48,00 €	1 440,00 €
	Montant IT	19 472,00€	

En 2019, la redevance perçue par les professionnels était de 22 808 €. Ce qui correspond à : 758 passages d'entreprises du territoire et 33 passages d'entreprises hors territoire.

La baisse de la redevance cette année est de 14,6 %.

DECHETERIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE - 2019

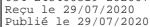
								1	
		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL
	Tonnes transportées	135	1525	1748	522	1917	290	39	6 176
	Prix HT/tonne	28,13€	20,88 €	11,83 €	24,90€	23,98 €	17,24€		
	Coût transport	3 797,55 €	31 842,00 €	20 678,84 €	12 997,80 €	45 969,66 €	4 999,60 €		120 285,45 €
Transport	Forfait tassage & Manutention	6 722 €	13 444 €	6 722 €	6 722 €	20 165 €	6 722 €	Transport inclus dans le	60 496 €
	Location Bennes	840€	1 680 €	720€	840 €	2 520 €	840€	traitement	7 440,00 €
	Total HT	11 359,35 €	46 965,60 €	28 120,64 €	20 559,60 €	68 655,06 €	12 561,40 €	traitement	188 221,65 €
	Coût TTC Transport	12 495,29 €	51 662,16 €	30 932,70 €	22 615,56 €	75 520,57 €	13 817,54 €		207 043,82 €
	Tonnes traitées	135	1525	1748	522	1917			5 847
	Prix HT/tonne	20,70€	91,93 €	5,41 €	51,23€	18,78€			188,05€
	Coût Traitement	2 794,50 €	140 193,25 €	9 456,68 €	26 742,06 €	36 001,26 €			215 187,75 €
Traitement	caractérisations B021010023								
	Total HT	2 794,50 €	140 193,25 €	9 456,68 €	26 742,06 €	36 001,26 €		28 777,97 €	243 965,72 €
	Coût TTC Traitement	3 073,95 €	154 212,58 €	10 402,35 €	29 416,27 €	39 601,39 €		31 655,77 €	268 362,29 €
COUT TTC To Traitement	ransport +	15 569,24 €	205 874,74 €	41 335,05 €	52 031,83 €	115 121,95 €	13 817,54 €	31 655,77 €	475 406,11 €
Charges Sala	ariales								118 070,50 €
			Coût Total TTC Tra	nsport+Traitem	ent+salaires				593 476,61 €
	Rachat matériaux 5 096,80 € 21 561,56 €								
	Régie accès déchèterie (accès professionnel)								
	ESR ESR								
							perçus des	Eco-mobilier	12 272,45 €
	Eco-organismes Eco-dds COUT NET								

DECHETERIE DE LE THOR/CHATEAUNEUF DE GADAGNE - 2019

		CARTONS	ENCOMBRANTS	GRAVATS	BOIS	VEGETAUX	FERRAILLES	DDS	TOTAL	
	Tonnes transportées	124	1185	1499	460	1815	247	45	5 375	
	Prix HT/tonne	27,68€	14,27 €	8,08 €	24,50€	17,63€	16,96€			
	Coût transport	3 432,32 €	16 909,95 €	12 111,92 €	11 270,00 €	31 998,45 €	4 189,12 €		79 911,76 €	
Transport	Forfait tassage & Manutention	6 722 €	13 444 €	6 722 €	6 722 €	13 444 €	6 722€	Transport	53 774 €	
	Location Bennes	840 €	1 680 €	720€	840 €	1 680 €	840€	inclus dans le traitement	6 600,00 €	
	Total HT	10 994,12 €	32 033,55 €	19 553,72 €	18 831,80 €	47 122,05 €	11 750,92 €	traitement	140 286,16 €	
	Coût TTC Transport	12 093,53 €	35 236,91 €	21 509,09 €	20 714,98 €	51 834,26 €	12 926,01 €		154 314,78 €	
	Tonnes traitées	124	1185	1499	460	1815			5 083	
	Prix HT/tonne	20,70€	91,93 €	5,41 €	51,23€	18,78 €			188,05 €	
	Coût Traitement	2 566,80 €	108 937,05 €	8 109,59 €	23 565,80 €	34 085,70 €			177 264,94 €	
Traitement	caractérisations B021010023									
	Total HT	2 566,80 €	108 937,05 €	8 109,59 €	23 565,80 €	34 085,70 €		41 874,89 €	219 139,83 €	
	Coût TTC Traitement	2 823,48 €	119 830,76 €	8 920,55 €	25 922,38 €	37 494,27 €		46 062,38 €	241 053,81 €	
COUT TTC Transport + Traitement		14 917,01 €	155 067,66 €	30 429,64 €	46 637,36 €	89 328,53 €	12 926,01 €	46 062,38 €	395 368,59 €	
Charges Salariales								118 070,50 €		
	Coût Total TTC Transport+Traitement+salaires									

Rachat matériaux	5 239,20 €			18 342,28 €		23 581,48 €
			chèterie (accès p	professionnel)	7 656 €	
		Soutiens perçus des		ESR	11 861,57 €	
			•	•	Eco-mobilier	9 391,25 €
			ECO-018	ganismes	Eco-dds	1 281,97 €
_					COUT NET	459 666,82 €

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE





CHAPITRE 5:

Les Indicateurs Financiers de la Collecte et des Déchèteries Intercommunales

1/ Budget Collecte et Traitement

CHAPITRES	2017 (CA)	2018 (CA)	2019 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	1 175 168 €	1 253 974 €	1 161 523 €	-7.37 %*
012 - Charge de personnel	1 105 401 €	1 104 921 €	1 131 605 €	+2.42 %
040 - Dotation aux amortissements	390 419 €	390 697 €	392 629 €	+0.50 %
65 - Autres charges de gestion courante	1 508 358 €	1 501 207 €	1 672 905 €	+11.44 %
66 - Charges financières	20 367 €	16 033 €	12 638 €	-21.18 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 199 713 €	4 266 832 €	4 371 300 €	+2.45 %
013 - Atténuations de charges	1 800 €	3 141 €	30 511 €	+971.38 %
042 - Opérations entre sections	4 258 €	4 258 €	4 258 €	/
70 - Produits du service du domaine	107 648 €	94 924 €	437 824 €	+461.24 %**
74 - Dotations subventions participations	189 833 €	235 063 €	235 656 €	+0.25 %
77 - Produits exceptionnels	12 915 €	6 100 €	1 524€	-75.02 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	316 454 €	343 486 €	710 043 €	+206.72 %

^{*}La baisse s'explique par la sortie du budget « gestion des déchets » des coûts de traitement des bennes des déchets des services techniques des communes (6,71% en 2018).

(340 722 € en 2019, non effective en 2018).

CA: Compte Administratif

<u>Calcul du montant/habitant</u>, hors impôts et taxes (TEOM) =

Total dépenses fonctionnement - Atténuations de charges – Produits des services – Subventions – Produits Exceptionnels / nombre d'habitants.

Coût par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2019 (34 081 hab.): 107,43€

- En 2018 (33 960 hab.) : 115,53€ Soit une diminution de 7,01%

^{**}L'augmentation des recettes des produits du service du domaine s'explique par la mise en œuvre en 2019 de la redevance spéciale

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

2/ Déchèteries de L'Isle sur la Sorgue et du Thor

CHAPITRES	2017 (CA)	2018 (CA)	2019 (CA)	Variation %
011 - Charges générales	828 509 €	833 269 €	887 672 €	+6.52 %
012 - Charge de personnel	219 295 €	222 294 €	237 550 €	+6.86 %
040 - Dotation aux amortissements	188 209 €	192 036 €	183 205 €	-4.60 %
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 236 013 €	1 247 599 €	1 308 427 €	+4.88 %
013 - Atténuations de charges	8 557 €	0€	0€	/
042 - Opérations entre sections	27 893 €	27 893 €	27 893 €	/
70 - Produits du service du domaine	94 233 €	89 624 €	69 176 €	-22.82 %*
74 - Dotations subventions participations	271 734 €	222 942 €	208 392 €	-6.53 %
77 - Produits exceptionnels	1 149 €	9 914 €	5 616€	-43.36 %
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	403 566 €	350 373 €	311 077 €	-11.22 %

^{*}Le contexte de baisse des prix de rachat des matériaux explique cette baisse.

Dépenses par habitant sur l'ensemble du territoire

- En 2019 (34 081 hab.) : 29,26 €

- En 2018 (33 960 hab.): 26,42 €

Soit une augmentation de 10,75%

3/ La TEOM perçue

Résultat de l'exercice 2019

CHAPITRES	2017 (CA)	2018 (CA)	2019 (CA)	Variation %	
RECETTES FONCTIONNEMENT	5 078 875 €	4 924 931 €	5 108 171 €	+3.72 %	
73 - Impôts et Taxes	3 070 073 0	13213310	J 108 1/1 €		

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020

Synthèse globale des indicateurs financiers de la CCPSMV Budget Collecte, Déchèteries et Traitement

CHAPITRES	2017 (CA)	2018 (CA)	2019 (CA)
011 - Charges générales	2 003 677 €	2 087 243 €	2 049 194 €
012- Charges de personnel	1 324 696 €	1 327 215 €	1 369 154 €
042 -Dotations aux amortissements	578 628 €	582 732 €	575 834 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 508 358 €	1 501 207 €	1 672 904 €
66 - Charges financières	20 367 €	16 033 €	12 638 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	5 435 726 €	5 514 430 €	5 679 724 €
013 - Atténuations de charges	10 357 €	3 141 €	30 511 €
042 - Opérations entre sections	32 151€	32 151 €	32 150 €
70 - Produits du service du domaine	201 881 €	184 548 €	506 999 €
73 - Impôts et taxes	5 078 875 €	4 924 931 €	5 108 171 €
74 - Dotations	461 567 €	458 005 €	444 049 €
75 - Autres produits de gestion courante	- €	0 €	0 €
77 - Produits exceptionnels	14 063 €	16 014 €	7 140 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	5 798 894 €	5 618 790 €	6 129 020 €

Coût net par habitant:

En 2019: 136,70 €/hab. (34 081 habitants) En 2018: 141,94 €/hab. (33 960 habitants)

soit une diminution de 3,7%

084-248400319-20200722-DEL2020_58A-DE Reçu le 29/07/2020 Publié le 29/07/2020



CONCLUSION

La finalisation de la mise en place des leviers définis dans le plan d'actions global de gestion des déchets a permis d'obtenir des résultats significatifs :

Sur 5 ans, on note une augmentation du tri des matériaux recyclables de 12,5%, couplée à une baisse des ordures ménagères résiduelles produites de 2,5%. Ces résultats ont permis une diminution du coût net par habitant de 6,1%.

Une vigilance est toutefois à maintenir sur la quantité d'OMR produite par habitant sur le secteur de L'Isle sur la Sorgue, Fontaine de Vaucluse, Saumane de Vaucluse et sur la présence importante de refus de tri dans les emballages.

Aussi, il semble être pertinent de lancer une nouvelle démarche de plan d'actions au début du prochain mandat permettant la mise en place d'un nouveau plan pluriannuel.

En effet, le contexte financier 2020 s'annonce très délicat.

Nous sommes confrontés à une forte augmentation des coûts de traitement des OMR (partie SIECEUTOM), associée à une hausse significative des coûts de traitement des matériaux accueillis en déchèteries, et à une baisse du prix de rachat des matériaux recyclables.

Evolution du prix de reprise à la tonne des matériaux sur l'année 2019

	MENSUEL							TRIMESTRIEL				
	Cartons Déchèteries	Cartons commerces	Cartons colonne Rose Goudard	Cartons colonne	Papier	Ferraille	Verre	Plastique	Acier	E.M.R.	Alu	
Janvier	40.00€	39,18	36,80	88.88€	65,00€	79,00						
Février	40.00€	34,18	31,80	75.00 €	65,00€	91,00		65,00				
Mars	40.00€	31,48	29,10	75.00 €	65,00€	93,00						
Avril	40.00€	31,48	21,50	75.00€	65,00€	91,00						
Mai	40.00€	24,88	0	75.00€	65,00€	82,00	29,98	203,82	137,31	60,00		
Juin	40.00€	25,18	22,80	75.00€	65,00€	78,00						
Juillet	40.00€	10,28	7,90	75.00€	65,00€	70,00						
Août	40.00€	10,28	8,70	75.00€	65,00€	70,00	29,98	323,00		60,00		
Septembre	40.00€	10,28	0	75.00€	65,00€	56,00						
Octobre	40,00€	10,08		75.00 €	65,00€	56,00						
Novembre	40,00€	19,38		75,00 €	65.00€	56,00	29,98	208,58	104,12	60,00	311,00	
Décembre	40,00€	19,38		75,00 €	65,00€	56,00						
Prix moyen de reprise 2019	40,00€	22,18	17,63	76,16 €	65,00€	73,17	29,98	200,10	120,72	60,00	311,00	